



Le président du PFL, Don Davis, a fait quelques révélations sur le contrat de sa nouvelle recrue, Francis 'The Predator' Ngannou.

Après **son départ de l'UFC**, Francis Ngannou avait le choix quant à sa prochaine organisation. Après plusieurs mois de suspense, le Camerounais a **signé un contrat avec la Professional Fighters League (PFL)**. De ce fait, l'ancien champion poids lourd de l'UFC a obtenu de multiples avantages. Il est devenu le président de la branche africaine du PFL, et a obtenu une place au sein du conseil de l'organisation. Ainsi, Francis Ngannou peut défendre les droits et intérêts des combattants.

Pour beaucoup, l'argent avait motivé le choix du Camerounais. Néanmoins, le président du PFL, Donn Davis, a fait quelques révélations sur le contrat de sa nouvelle recrue.

« Francis a reçu des offres plus lucratives ailleurs », a déclaré Davis à Spinnin Backfist. « Notre contrat était différent puisqu'il ne prenait pas seulement l'argent en compte. Être à la tête du PFL Africa, pouvoir garantir un salaire minimum à son adversaire (au moins 1 million)... La somme que nous lui avons offert était la même que celle offerte par l'UFC. »

Il y a quelques mois, Michael Bisping déclarait sur sa chaîne YouTube que la somme proposée par l'UFC à Francis Ngannou s'élevait à 6 millions de dollars par combat. Ainsi, le natif de

Batié gagnerait le même salaire au PFL.

Les débuts de **Francis Ngannou** au PFL ne se feront pas avant mi-2024. Le 'Predator' a toujours rêvé de concourir sur le ring de boxe, et devrait réaliser cela en 2023. Par ailleurs, l'ancien champion a été **lié à plusieurs grands noms du noble art** tels que Tyson Fury, Deontay Wilder ou encore Anthony Joshua.

ActuMMA/237actu
